



*Syndicats CGT Ouvriers, Employés,
Techniciens, Ingénieurs et Cadres (UFICT)*
SAE Villaroche

Tél : 01 60 59 79 99

E-mail : cgt1.villaroche@orange.fr / Site : <http://cgt-snecma-villaroche.webnode.fr>



Questions d'actualités sociales

La crise aéronautique due au B737max, puis la crise sanitaire et économique due à la covid 19 ont fortement impacté nos conditions de travail et notre rémunération depuis plus d'un an.

Les salariés subissent un impact financier important avec une indemnisation partielle du chômage, une modération salariale en 2021 et un intéressement nul en 2021, alors que des dividendes seront versées aux actionnaires cette année et que le CAC40 n'a jamais été aussi haut depuis 2007.

Les salariés subissent un impact sur leurs conditions de travail : mise en place d'un télétravail covid, (hors du cadre de l'accord télétravail), accès au restaurant d'entreprise contraints.

La forte limitation des embauches, couplée au non remplacement de tous les départs, entraîne dans certains secteurs des problèmes d'adaptation charge / capacité.

Les taux de chômage non uniformes dans des secteurs entraînent une incompréhension, car l'activité partielle de longue durée se doit d'être uniforme.

Les contraintes imposées aux salariés se multiplient en contradiction même avec les accords en vigueur et sans respecter les instances en place.

Certains secteurs se voient imposer 3 semaines de congés en aout alors que la convention d'entreprise ne prévoit que 2 semaines d'affilée entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

Les restructurations se font sans respecter les recommandations de l'INRS alors que la direction s'y était engagée dans l'accord sur la qualité de vie au travail. Les conditions de ces restructurations engendrent une pression supplémentaire sur les salariés.

Plusieurs tentatives de modifications des horaires en équipe ont été menées dans un cadre contraignant puisque l'accès au restaurant d'entreprise n'était plus possible.

Les pressions sur le travail sont de plus en plus fortes, entraînant souffrance au travail, risque psycho sociaux, épuisement professionnel et départ de la société pour certains.

En cette période de crise, la communication et le dialogue social sont fortement perturbés.

Nous vous proposons donc de remonter tous les problèmes que vous rencontrez dans votre travail lors d'une heure d'information syndicale.

Ce sera l'occasion de débattre avec vos délégués des questions d'actualités sociales que vous vous posez.

Nous vous proposons donc de vous réunir :

lors d'une heure d'information syndicale payée
le lundi 12 avril 2021
dans le patio du restaurant d'entreprise
de 9H30 à 10H30 pour la normale et l'équipe du matin
et de 14H30 à 15H30 pour l'équipe du soir.